

L'ENDODONTIE FONDAMENTAUX ET TECHNIQUES ACTUELLES (EPP)



FORMAT

100% en ligne - EPP - Audit clinique

Votre formation intégralement en ligne : connectez-vous quand vous voulez et d'où vous voulez pendant 15 jours à compter de la date de début de session



DURÉE

4 heures



TARIF

350€

Prix TTC - TVA non applicable, exonération art. 261, 4-4° a du CGI

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Analyser ses pratiques professionnelles relatives à la réalisation de traitements endodontiques
- Confronter ses pratiques aux recommandations en vigueur et identifier les éventuelles actions correctives à mener
- Evaluer à posteriori l'impact des actions menées dans la réalisation des traitements endodontiques

Résumé de la formation

La réussite d'un traitement endodontique repose sur le respect rigoureux d'un enchaînement précis d'étapes cliniques, réalisées de manière chronologique et sécurisée. Toute variation ou insuffisance dans ces étapes critiques peut conduire à des échecs compromettant le pronostic de la dent traitée.

Le chirurgien-dentiste doit donc être en mesure de structurer sa démarche clinique, de sécuriser les étapes essentielles du traitement canalaire, d'optimiser l'utilisation des techniques actuelles (notamment l'instrumentation mécanisée et les protocoles de désinfection), et de contrôler la qualité du résultat afin de prévenir et gérer les échecs.

Cette action d'Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) qui repose sur la méthode de l'audit clinique s'adresse aux chirurgiens-dentistes omnipraticiens qui souhaitent analyser et améliorer leurs pratiques réelles dans la réalisation des traitements endodontiques au cabinet dentaire.

La démarche d'évaluation des pratiques est structurée en deux tours d'audit clinique : un premier tour pour analyser rétrospectivement ses pratiques sur un échantillon de dossiers patients à l'aide d'une grille standardisée, un second tour, réalisé selon les mêmes modalités après un délai de 3 mois pour évaluer l'impact des actions d'amélioration mises en œuvre au cabinet.

INTERVENANT



Dr Benjamin BOUBLIL

- Docteur en chirurgie dentaire
- Dentistry and in Implant Dentistry NYU (New York)
- Encadrante à SAPO IMPLANT et SAPO IMPLANT PROTHESE
- Attachée à la consultation biomimétique de Dr Tirlot à l'Hôpital Charles Foix

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

Formation à destination des chirurgiens-dentistes :

- Libéraux
- Salariés en centres de santé
- Salariés des établissements de santé et /ou des établissements médico-sociaux

Formation à destination des praticiens selon la spécialité :

- Omnipratique

Modalités pratiques



Plateforme de formation accessible 24/24

Pour une utilisation optimale de la plateforme, nous vous recommandons de vous y connecter depuis le navigateur Google Chrome ou Mozilla Firefox (à jour). Nous préconisons également une connexion internet adéquate au suivi d'une formation en ligne.



Inscriptions en ligne

www.webdental-formation.com → S'inscrire



Contact

- Tél. : 01 84 80 34 80 (du lundi au dimanche)
- Mail : formation@webdental.fr
- Formulaire en ligne : www.webdental-formation.com/contact

Nous sommes à votre écoute. Si vous êtes en situation de handicap, contactez notre référent handicap



01 76 31 10 80



referenthandicap@webdental.fr

Prise en charge

Formation éligible à la prise en charge par l'ANDPC sous réserve que le praticien :

- soit libéral et / ou salarié d'un centre de santé conventionné exerçant en France métropolitaine ou dans les DOM,
- dispose du nombre d'heures nécessaire dans son crédit DPC (18 heures par an, à consulter sur agencedpc.fr),
- soit inscrit à la formation auprès de Webdental Formation,
- soit inscrit à la formation auprès de l'ANDPC,
- suive l'intégralité du parcours de formation durant la session choisie.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES

- Grille d'audit clinique à remplir
- Synthèses et bilans pédagogiques avec précaunisations d'actions à mettre en place

Méthode et déroulé pédagogique

ÉVALUATION

Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) - 1er tour

Le praticien est invité à rechercher et analyser 10 de ses dossiers patients pour lesquels il a réalisé un acte d'endodontie. Il répond à un questionnaire d'évaluation de ses pratiques. En fonction des résultats de cette première évaluation, il constate alors automatiquement les écarts constatés avec les recommandations, aussi bien

en termes de pratiques attendues que d'organisation de soins. Un plan d'action individualisé est ensuite adressé au praticien afin qu'il puisse mettre en œuvre des actions d'amélioration concrètes, réalisables, organisées dans le temps et suivies.

Formation en pause durant 3 mois

Mise en œuvre au cabinet des actions d'amélioration identifiées

ÉVALUATION

Évaluation des Pratiques Professionnelles (EPP) - 2e tour

3 mois après l'évaluation des pratiques professionnelles, le chirurgien-dentiste est invité à analyser les 10 derniers dossiers patients sur lesquels il a réalisé un acte d'endodontie

à partir des mêmes critères d'évaluation et des mêmes modalités que précédemment.

Modalités de validation

Le parcours d'évaluation des pratiques professionnelles est validé lorsque le participant l'a suivi dans sa totalité.

Les certificats de fin de formation seront automatiquement envoyés puis stockés dans l'espace personnel Webdental Formation des participants ayant terminé leur formation.